

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2018



SOCIÉTÉ MONÉGASQUE
D'ASSAINISSEMENT

RESSOURCES HUMAINES



245

USINE DE VALORISATION - 29

SERVICE SUPPORT - 50

COLLECTE - 46

NETTOIEMENT - 120



USINE DE VALORISATION

ACCUEIL USAGERS ET ENTREPRISES

TRAITEMENT ET VALORISATION

DES DÉCHETS ET RÉSIDUS

TRAITEMENT DES BOUES

PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ

PRODUCTION DE VAPEUR





ACTIVITÉ DE COLLECTE :

COLLECTE PAPIER, ORDURES MÉNAGÈRES, EMBALLAGE, CARTONS, VERRE, ENCOMBRANTS PUBLICS, VIDAGE DES BENNES ET CAISSONS SÉLECTIFS VERS LES EXÉCUTOIRES, COLLECTE DES DÉPOTS SAUVAGES, CARF, ACCUEIL DES DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX



ACTIVITÉ DE NETTOIEMENT :

CANTONNEMENT - LAVAGE MÉCANIQUE DE LA VOIRIE - BALAYAGE MÉCANIQUE DE LA VOIRIE ET DES JARDINS PUBLICS - LAVAGE DES TUNNELS - PLAGES DU LARVOTTO ...



ACTIVITÉ HORS CONCESSION :

CURAGE - LIVRAISON, LAVAGE ET ENTRETIEN DES BACS ROULANTS COLLECTE DES ENCOMBRANTS PRIVÉS CONTRATS DE NETTOYAGE ...





LE MOT DU PRÉSIDENT

THOMAS BATTAGLIONE

«La confiance que Monaco nous accorde, le mode de relation partenariale qui nous unit avec le Gouvernement, sont autant de forces positives qui nous permettent de regarder tous ensemble l'avenir avec confiance et détermination.»

Depuis quatre-vingts ans maintenant, la SMA s'emploie, sous l'égide du Gouvernement Princier, à faire de la Principauté un territoire durable. Notre ambition, en matière de propreté urbaine et de valorisation matière ou énergétique des déchets, demeure intacte dans un domaine qui impacte considérablement la qualité du cadre de vie et l'attractivité du territoire.

Le pacte de responsabilité sur lequel nous sommes engagés repose sur trois piliers : L'amélioration permanente de nos processus opérationnels et des services proposés à nos clients particuliers comme professionnels, la recherche de solutions innovantes pour développer le tri sélectif et réduire les émissions de GES, ainsi que l'éveil des consciences en faveur de l'environnement.

L'exercice écoulé a ainsi vu la signature, pour quinze années, d'une nouvelle concession de collecte prévoyant le déploiement progressif d'une flotte de véhicules et bennes électriques, le recours aux outils digitaux à des fins de cartographie et d'analyse des typologies de déchets, ainsi qu'un renforcement significatif des ambassadeurs du tri.

Dans le domaine du traitement et de la valorisation énergétique des déchets, un vaste plan de maintenance et de modernisation de notre unité a été engagé. Il doit permettre de garantir une continuité d'exploitation conforme au niveau de performance environnementale et de sécurité requis, dans l'attente de la construction du futur centre de valorisation en 2025.

La SMA poursuit par ailleurs une veille active sur l'évolution des procédés de valorisation des déchets, notamment en matière de réduction des émissions de CO₂ et plus généralement de GES, qui pourraient être intégrés au futur projet.

Ce rapport d'activité est également l'occasion pour moi de remercier notre autorité concédante pour sa confiance, mais également l'ensemble de nos collaborateurs, qui œuvrent quotidiennement avec passion et exigence au service de notre territoire.

Je veux croire que cet investissement permettra à notre société de continuer à offrir à ses usagers un service public optimal, et de relever avec succès les défis qui l'attendent au cours des prochains exercices.

Thomas BATTAGLIONE

PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ DE LA SMA,



SOMMAIRE



<i>Présentation</i>	Page 8
<i>Nos Métiers</i>	Page 12
<i>Faits marquants</i>	Page 17
<i>Nouvelle concession de collecte</i>	Page 18
<i>80 Ans de la SMA</i>	Page 22
<i>UIRUI unité de valorisation</i>	Page 24



Activités de la société..... Page 26

Propreté environnement..... Page 26

UIRUI..... Page 40

Ressources humaines..... Page 48

Qualité Sécurité Environnement..... Page 50

Remerciements..... Page 55



PRÉSENTATION





CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président Délégué

Thomas BATTAGLIONE

Administrateur Directeur Général

Edgar ENRICI

Commissaire du Gouvernement :

Titulaire

Jean-Luc PUYO

Administrateurs :

Jean-François CULLIEYRIER

Chrystel BROUSSE - Éric IMBERT

Guy MAGNAN - Thierry PICCO

Jean ROLAND - Audrey ROBAT-

ENGIE Energie Services représentée par

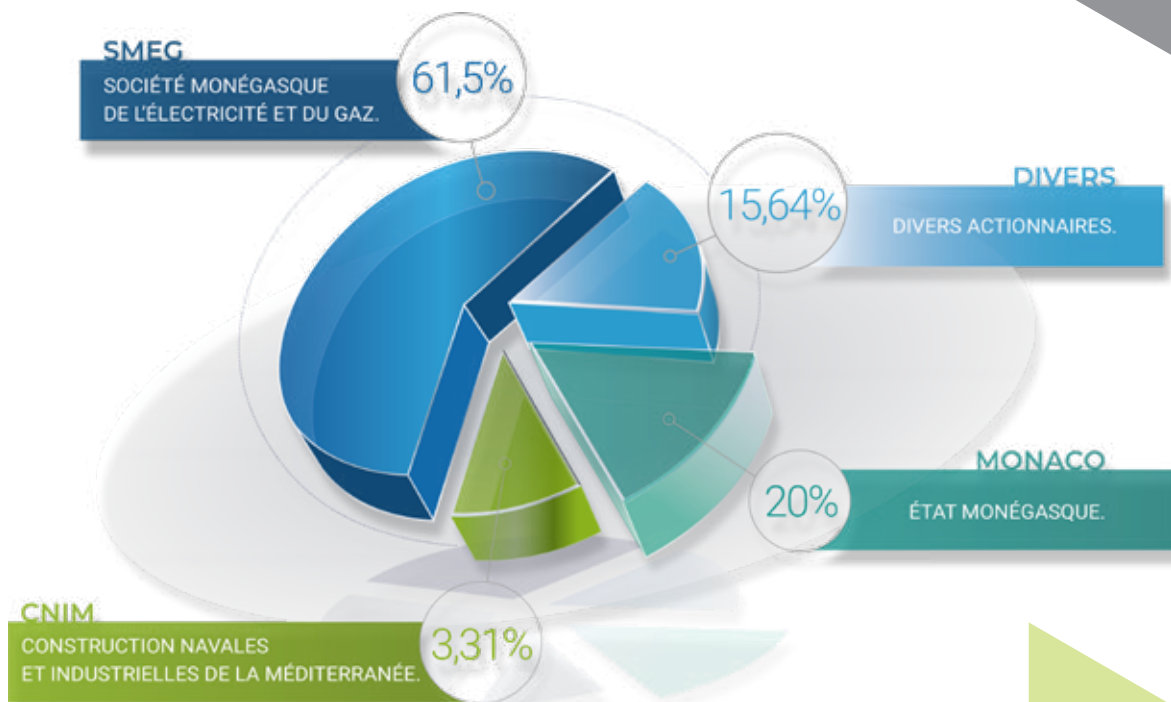
Carole LE GALL

Société CNIM représentée par

Nicolas DIMITRIEFF

SMEG représentée par Frédéric NICOLAS

ACTIONNARIAT



COMITÉ DE DIRECTION

Edgar ENRICI - Administrateur Directeur Général

Marie BERARD - Directeur Adjoint du Service Propreté Environnement

Karine HELLY - Directeur des Ressources Humaines

Yves LEGENDRE - Directeur Adjoint de l'Usine de Valorisation

Alexandre MORIN - Directeur de l'Usine de Valorisation

Romain MOSCONI - Responsable Qualité Sécurité Environnement

Rémi REGUL - Directeur du Service Propreté Environnement

Mario SPERANZA - Directeur des Services Généraux et des Achats



NOS MÉTIERS

La Société Monégasque d'Assainissement (S.M.A.), créée en 1938, assure, à travers trois délégations de service public :

1 LE NETTOIEMENT DES VOIES PUBLIQUES

2 LA COLLECTE DES DÉCHETS

3 LE TRAITEMENT DES RÉSIDUS URBAINS ET INDUSTRIELS

4 ACTIVITÉS HORS CONCESSIONS



En matière de nettoyage, la S.M.A. s'emploie quotidiennement à répondre aux objectifs d'excellence fixés par l'Autorité Concédante, visant à maintenir la Principauté dans un état constant de propreté, préservant ainsi la qualité de vie et l'attractivité du territoire.

La dynamique est la même concernant la concession de collecte. A ce titre, la société s'est engagée à inscrire cette activité sous le signe du développement durable, adoptant pour ce faire outils et démarches au service de l'amélioration du rendement et d'une gestion toujours plus

responsable de la collecte des déchets.

S'agissant du traitement des déchets, il y a lieu de rappeler que ces derniers sont entièrement valorisés par la tri-génération, laquelle consiste à produire de l'eau chaude, froide, ainsi que de l'électricité. L'usine se situe ainsi au cœur du réseau énergétique du quartier de Fontvieille, et depuis peu de l'îlot Rainier III, couvrant la totalité de leurs besoins en chaleur, plus de 30% des besoins en climatisation, et fournissant l'électricité à hauteur de la consommation de l'éclairage public.

CONTRATS PRIVÉS

La société exploite des contrats privés dans chacun de ses trois métiers. On notera principalement :

La collecte des déchets des communes de La Turbie et de Beausoleil ; le nettoyage et le lavage des voies communales de Beausoleil ; le traitement de 15 000 tonnes de déchets de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (C.A.R.F) ; la location, la manutention

et le lavage des bacs roulants ; l'évacuation des déchets, l'entretien et la remise en état des sites après des manifestations événementielles (Grand Prix F1, Grand Prix Historique, Festival International du Cirque de Monte-Carlo, Monte-Carlo Yacht Show, Jumping International de Monte-Carlo, etc.) ; le nettoyage de la voirie du territoire de la Société des Bains de Mer (SBM).

La S.M.A. compte 245 salariés permanents et environ 50 intérimaires par an.

La qualité des prestations réalisées par la S.M.A. a permis d'établir une relation partenariale de confiance avec l'Autorité Concédante pour ces trois activités. Ajoutons pour conclure cette présentation que l'activité de la SMA repose sur un système de management intégré, couvrant à la fois la satisfaction de l'utilisateur (Iso 9001), la protection de l'environnement (Iso 14001), ainsi que la gestion de la santé et de la sécurité (Iso 18001).

EFFECTIF PAR SERVICE



245
SALARIÉS
PERMANENTS



NETTOIEMENT



120

SERVICES SUPPORT

Atelier, garage, administratif



50

COLLECTE



46

USINE DE VALORISATION



29





FAITS MARQUANTS

L'année de la SMA à été ponctuée de plusieurs faits et événements marquants dont voici quelques exemples.



CONCESSION DE COLLECTE

La signature d'une nouvelle convention de concession de collecte pour une durée de quinze ans.



80 ANS DE LA SMA

La Société Monégasque d'Assainissement célèbre cette année ses 80 ans.



UNITÉ DE VALORISATION

Dans l'attente de la nouvelle unité de valorisation la SMA assure la bonne marche de l'actuelle.



NOUVELLE CONCESSION DE COLLECTE

La Convention de Concession d'exploitation du service public de collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la Principauté de Monaco et du traitement de ces déchets non valorisés énergétiquement, est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018, pour une durée de quinze années.

Les objectifs de cette nouvelle concession, dont le périmètre englobe les 28 500 tonnes de déchets, tous flux confondus, collectées en Principauté, sont très ambitieux en termes de développement durable.

L'Etat réitère ainsi la confiance qu'il a de longue date accordée à la S.M.A., laquelle s'est toujours attachée à offrir à ses usagers un service public à la hauteur de ses attentes.





IRIDE



afaq
OSE
Qualité Sécurité
Environnement
AFNOR CERTIFICATION
100 0001 - 01045 10001
100 10001

ans soin de
notre av

S.M.A



La S.M.A. s'engage ainsi à :

- Atteindre, pour 2030, les objectifs fixés par le Gouvernement Princier en matière de tri sélectif, à savoir notamment une augmentation des flux, soit +15% pour le verre et +20% pour le carton ;
- Numériser la collecte : l'informatique embarquée, qu'il s'agisse de géolocalisation, de puçage des containers ou de pesée embarquée, permettra d'optimiser et fluidifier la chaîne logistique de collecte via une optimisation des tournées en fonction des besoins, et plus généralement de disposer de nouveaux indicateurs de pilotage ;
- Moderniser la flotte de véhicules au profit d'un transport bas carbone, permettant autant que faire se peut de réduire la consommation d'énergies fossiles mais aussi les émissions sonores ; autant d'avancées au service de l'environnement mais aussi de la qualité de vie en Principauté.



80 ANS DE LA SMA

Dans l'histoire

On rappellera qu'en 1863, la SBM, en contrepartie de l'octroi du monopole d'exploitation des jeux, avait reçu pour mission d'assurer différents services publics, dont l'assainissement et l'incinération (incluant la construction d'une Usine).





Le 1^{er} octobre 1936, l'État reprenait la gestion de ces activités, regroupées sous la dénomination de Services Urbains. En 1938, après deux années d'exploitation directe, l'État confiait à la Société Générale Municipale, via une concession trentenaire, l'exploitation de ces services, à charge pour elle de reconstruire l'Usine d'incinération et de constituer la Société Monégasque d'Assainissement.

La SMA assure ainsi en Principauté, depuis maintenant 80 ans, le nettoyage des voies publiques, la collecte des résidus urbains et assimilés, et l'exploitation de l'Usine de traitement et de valorisation des déchets.

Cet anniversaire a été célébré le 25 septembre 2018, en présence de S.A.S. le Prince Souverain, S.E.M. le Ministre d'État, Madame GRAMAGLIA, Conseiller de Gouvernement - Ministre de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme, Monsieur MILANESIO, Conseiller au Cabinet de S.A.S. le Prince Souverain, et Monsieur PUYO, Directeur de l'Aménagement Urbain ; l'occasion de féliciter et remercier les 245 salariés qui œuvrent au quotidien pour maintenir le territoire dans un parfait état de propreté.



UIRUI Point d'actualité

Lors de la séance publique du Conseil National du 5 octobre dernier, le Gouvernement Princier réaffirmait sa volonté de localiser la nouvelle unité de valorisation sur un autre site monégasque, et ce afin de disposer de surfaces complémentaires permettant notamment d'intégrer une déchetterie et de prévoir son évolutivité dans la durée.

Afin d'étudier au mieux ces possibilités, les équipes gouvernementales ont par ailleurs souhaité que la S.M.A. assure la bonne marche de l'unité actuelle sur une durée pouvant aller jusqu'en 2025.

Fortes de ces éléments et sur la base d'un audit approfondi, les équipes de la S.M.A., en parfaite collaboration avec l'autorité concédante, ont défini un plan stratégique de maintenance permettant d'assurer la continuité des services de l'UIRUI dans des conditions de sécurité optimales, et dont les premières mesures ont d'ores et déjà été mises en œuvre.





ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

PROPRETÉ ENVIRONNEMENT

Le pôle Propreté Environnement de la S.M.A. regroupe les activités de nettoyage des voies publiques et de collecte des déchets de la Principauté.

En matière de nettoyage, c'est un effectif de 120 agents qui veille, sept jours sur sept, à assurer la propreté des espaces publics, qu'il s'agisse de la voirie, mais aussi des jardins, places, galeries, ascenseurs et parkings publics, zones piétonnes, tunnels, plages et plans d'eau. L'implication et le professionnalisme de nos collaborateurs nous permettent de répondre avec réactivité à toutes les sollicitations, qu'elles soient quotidiennes, saisonnières, liées à des événements imprévus ou aux diverses manifestations monégasques.

Ce haut degré d'exigence permet ainsi d'offrir aux résidents et visiteurs de la Principauté un résultat visible, au service de l'environnement et du cadre de vie.

L'activité de collecte, quant à elle, englobe la collecte des bacs roulants, des colonnes

et conteneurs publics placés dans les points d'apports volontaires et des bacs normés placés sur la voie publique par leurs propriétaires. Elle s'effectue sur toutes les voies publiques ou privées de la Principauté ouvertes à la libre circulation.

Au quotidien, les équipes de la S.M.A. s'emploient à concilier au mieux moyens de collecte et contraintes urbanistiques de la Principauté.

Par ailleurs, dans le cadre de la nouvelle concession, entrée en vigueur le 1er janvier 2018, l'accent est mis sur la performance environnementale de l'activité. Révolution digitale, véhicules à faible émission de CO₂, développement du tri sélectif et opérations de sensibilisation, sont autant de thèmes sur lesquels la S.M.A. devra démontrer sa capacité d'innovation, afin de répondre aux objectifs fixés par son autorité concédante.

Notons enfin que le pôle Propreté Environnement assure également des prestations privées, directement rémunérées par les usagers.



ACTIVITÉ DE COLLECTE

Actualités et perspectives

L'exercice 2018 a été marqué par la mise en œuvre de certaines évolutions organisationnelles.

Ainsi et à des fins d'optimisation du service et des coûts associés, certains postes de ripeurs jusque-là annuels ont été rendus saisonniers.

Les collectes sur les flux sélectifs ont été renforcées : la collecte du verre auprès des hôtels et des restaurants s'opère désormais sept jours sur sept. Une seconde collecte du carton a été mise en place le matin, visant principalement à récupérer les cartons de livraison des professionnels.

ÉVOLUTIONS ORGANISATIONNELLES



On notera également qu'au cours de l'exercice écoulé, la S.M.A. a initié la mise en place d'une application citoyenne permettant aux usagers, qu'ils résident à Monaco ou pas, d'informer les équipes des dysfonctionnements, en matière de propreté, qu'ils constatent sur la voie publique.

En suivant la signalétique mise en place sur l'application, l'utilisateur, une fois le système déployé, pourra catégoriser l'information par le biais d'un système d'icônes (corbeilles pleines, graffitis, saletés voirie, etc.), et pourra joindre photos et commentaires. Le signalement sera ensuite géré par les équipes de la S.M.A.

Le lancement de cette solution est prévu pour début 2019.

La S.M.A. a par ailleurs entamé la mise en œuvre, sur un périmètre réduit, de tous les systèmes numériques prévus dans la nouvelle concession de collecte (notamment pesée embarquée et puçage des containers). Ces systèmes, au service de l'amélioration du rendement et d'une gestion toujours plus responsable de la collecte des déchets, seront déployés sur toutes les bennes courant 2019. Concernant la flotte de véhicules, la S.M.A., en partenariat avec une startup française, a équipé ses bennes de sondes de mesures

d'émission de CO₂ en temps réel. Conjuguées à un système de géolocalisation, les mesures obtenues permettront de réaliser des formations écoconduites personnalisées pour chaque chauffeur.

La S.M.A. a en outre fait l'acquisition du prototype de la mini-benne tout électrique testée au cours de l'exercice 2017. Celle-ci est d'ores et déjà affectée à la collecte de tous les flux des locaux publics de la Principauté, dont principalement ceux de Monaco-ville.

De même, les équipes de la S.M.A. ont étudié, en fin d'année, les possibilités de modification des châssis des bennes existantes pour les rendre électriques. Des essais sont prévus en 2019 afin de valider la faisabilité du dispositif, qui serait alors mis en place sur les bennes effectuant les collectes de nuit.

Enfin, les engagements de la S.M.A. relatifs aux collectes sélectives portent sur la modification des comportements des usagers. Pour ce faire, 3 ambassadeurs supplémentaires du tri ont été recrutés, afin d'assurer la diffusion des bons gestes en la matière. Une campagne de communication sur la simplification des consignes de tri est également en cours de préparation, pour une diffusion prévue début 2019.



Les flux 2018

Les quantités par flux collectées sont :

	Année 2018 (tonnes)	Année 2017 (tonnes)	Evolution
Ordures ménagères	24912	25 211	- 1,19%
Dépôts sauvages	260	257	+ 1,1%
Encombrants publics	424	360	+ 17,9%

Les collectes des ordures ménagères et celles des dépôts sauvages demeurent globalement stables. Le tonnage des encombrants publics est en hausse significative, en lien avec la mise en place d'une seconde équipe de ramassage en cas de forte demande.

Le saviez-vous ?

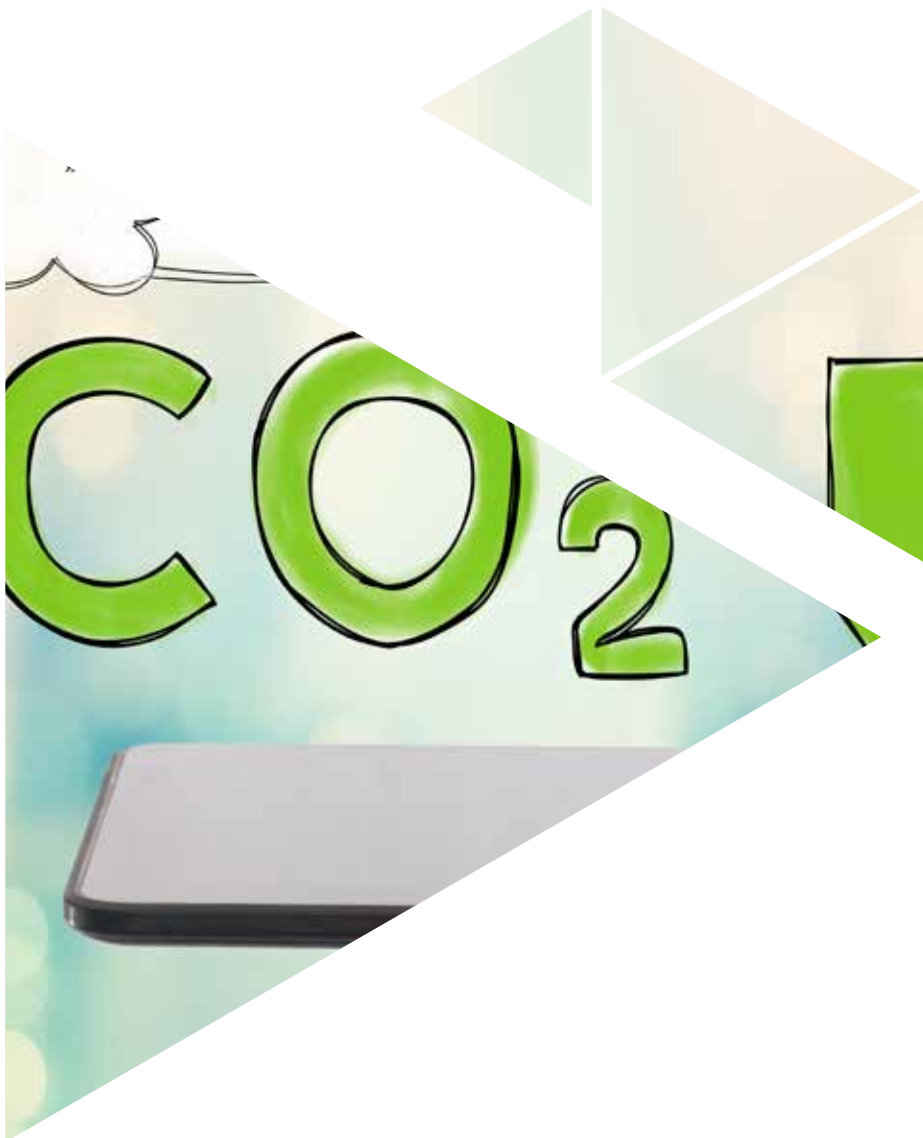


La Société Monégasque d'Assainissement (S.M.A.) effectue gratuitement la collecte des déchets encombrants des habitants de la Principauté.

Si vous souhaitez vous débarrasser de déchets encombrants, vous pouvez :

- vous rendre à l'usine de traitement des déchets, boulevard Charles III afin d'y déposer ces déchets du lundi au vendredi de 10h à 17h et le samedi de 10h à 13h ;

- prendre rendez-vous par téléphone au 92.05.75.16 avec les agents de la S.M.A. qui viendront gratuitement collecter les déchets que vous aurez déposés sur la voie publique.



ACTIVITÉ NETTOIEMENT

Actualités et perspectives

L'activité nettoyage s'inscrit elle aussi dans une politique de développement durable.

Dans le cadre des objectifs de réduction des émissions de CO₂, les équipes ont recherché les solutions permettant de privilégier les dispositifs électriques et l'abandon progressif des véhicules thermiques. Ainsi, le prototype d'une balayeuse gros volume tout électrique sera testé courant 2019.

D'ores et déjà, des véhicules légers d'interventions ont été commandés en version électrique pour remplacer les versions thermiques, et ce avant leur date prévisionnelle de renouvellement.

La numérisation s'inscrivant comme une évolution nécessaire au service de la performance, la S.M.A. s'est dotée d'un outil de Business Intelligence. Les informations de l'ensemble de ses logiciels sont désormais centralisées et exploitées afin de faciliter l'accès à l'information et la prise de décision.

Dans la même optique, une collaboration avec

une société du Groupe ENGIE a été initiée afin de développer un outil de création de formulaires de saisie sur les appareils mobiles. Ces formulaires numériques remplaceront progressivement les relevés papiers et permettront une consolidation instantanée des données.

Enfin, une importante réorganisation du fonctionnement des cantonnements du week-end a été réalisée en fin d'année afin de dégager des ressources qui permettront de mettre en place début 2019 des renforts dans l'encadrement des équipes. Les missions principales de ces nouveaux responsables porteront principalement sur la diffusion des bonnes pratiques Q.S.E., la tenue des briefings, ou encore la conduite de l'éveil musculaire.



ACTIVITÉ SOCIÉTALE

La S.M.A. apporte son soutien sous diverses formes, dans le cadre des événements qui jalonnent les saisons monégasques, qu'ils soient de nature caritative, culturelle ou pédagogique.

A ce titre, l'Association de Promotion et d'Organisation du Téléthon Monaco, l'Association des Parents d'Elèves de Monaco, Les Enfants de Frankie, l'Association Sportive de la Sûreté Publique, le Challenge Prince Rainier III, le Comité des fêtes de la Saint-Roman, la Croix-Rouge Monégasque, l'Association de Quartier le Rocher, l'Association les Guides et Scouts de Monaco, les Paroisses

Sainte-Dévote et Saint-Charles, la Direction des Affaires Culturelles pour la saison Fort Antoine dans la ville, La Course du Soleil, l'Union des Cyclistes de Monaco, la Mairie de Monaco, la New Generation, Children & Future pour la No Finish Line, l'Œuvre de Sœur Marie, la Kermesse Œcuménique, l'Espace Léo Ferré, ont bénéficié de prêt de matériel, de mise à disposition de personnel ou encore de remise en état de sites.

Cette forme d'engagement intervient en complément des dotations plus traditionnelles que la S.M.A. effectue au profit de diverses œuvres de la Principauté.





ACTIVITÉ HORS CONCESSIONS

Parallèlement à ses missions de service public, la Société Monégasque d'Assainissement réalise des prestations dites hors concessions, naturellement complémentaires aux activités faisant l'objet des délégations de service public qui lui sont consenties.

On citera à ce titre, et sans exhaustivité, la location et le lavage de bacs roulants, la manutention privée de ces bacs, consistant à sortir les conteneurs des parties privatives

pour les mettre à la disposition du service de la collecte, de même que le nettoyage de voiries et espaces privés.

Un service spécifique d'enlèvement des encombrants est également proposé aux professionnels ou, en complément du service public existant, aux particuliers qui souhaitent une intervention à l'intérieur de leur site et non sur la voirie.

FOCUS SUR LE TRI SÉLECTIF

La S.M.A., à travers la nouvelle concession de collecte qui lui a été attribuée, est plus que jamais engagée, aux côtés de son autorité concédante, dans le développement et la promotion de la collecte sélective et du recyclage des déchets. Les ambitions sont fortes et visent à accélérer significativement le dispositif de la collecte sélective initié en Principauté dès 1985 pour le verre puis étendue au papier en 1993.

Le Gouvernement Princier fixe ainsi un objectif d'augmentation des flux à hauteur de 15% pour le verre et de 20% pour le carton. A cette fin, les équipes de la S.M.A. ont tout d'abord densifié les tournées sélectives. Ainsi, la collecte du carton, traditionnellement réalisée en soirée, est désormais doublée avec une tournée matinale, à destination principale des professionnels. Le ramassage du verre est quant à lui assuré sept jours sur sept pour les hôtels et restaurants.

Par ailleurs et parce que les nombreux événements organisés en Principauté génèrent fatalement une quantité importante de

déchets, la S.M.A. intègre dorénavant cette composante tri sélectif dans ses prestations. Ainsi, à l'occasion du Grand Prix de Formule 1, les agents effectuant le nettoyage des tribunes réalisent depuis 2018 le tri des déchets ramassés. Dans le cadre du Monaco Yacht Show, la S.M.A. met en place sept zones de tri réparties sur le périmètre de la manifestation ; la société titulaire du contrat de nettoyage dépose l'ensemble des déchets dans ces zones, ces derniers étant ensuite triés par nos agents.

A noter également la mise en place, en 2018, de la première opération de recyclage des sapins. Une collecte éphémère des sapins naturels (non synthétiques, non floqués et débarrassés de toute décoration) a ainsi été organisée, permettant aux résidents monégasques de déposer leur sapin dans des enclos prévus à cet effet, mis à disposition par la Commune, collectés par la S.M.A., broyés par la Direction de l'Aménagement Urbain et évacués par la S.M.A. vers une plateforme de compostage de végétaux à Carros.



LE DEVENIR DU BAC JAUNE



Le saviez-vous ?

Le bac jaune contient plusieurs matériaux en mélange. Une fois collecté, le contenu des bacs jaunes est acheminé par la S.M.A. au centre de tri du SMED à Cannes exploité par la société Paprec.

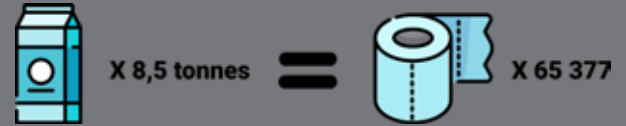
Dans ce centre un tri des emballages selon les différentes catégories de matériaux est effectué (carton, brique alimentaire, acier, aluminium, plastique PET, plastique PEHD...)



Chaîne de tri du centre de Cannes :
Différents types de tri sont effectués : crible, balistique, magnétique, optique mais aussi manuel.



Quelques exemples d'équivalence entre les quantités de déchets triés en 2018 et ce en quoi ils peuvent être transformés :



- 1 696 t de verre permettent de refabriquer 3 014 898 bouteilles Issus du bac jaune.
- 212,5 t d'emballages en carton permettent la refabrication de 1 686 281 boîtes à chaussures (200g).
- 25,5 t d'emballages en acier équivalent à la fabrication de 331 lave-vaisselles ou 357 m de rail de train.
- 34 t de plastiques rigides type PE/PP/PS correspond à la fabrication de 38 961 arrosoirs ou de 168798 bidons d'huile.

Par ailleurs et parce que l'atteinte des objectifs précités est aussi une question de participation citoyenne, la sensibilisation est primordiale. Les ambassadeurs du tri recrutés par la S.M.A. sont ainsi mobilisés pour informer les usagers sur les enjeux et le fonctionnement de la collecte sélective des déchets, de même que sur les bonnes pratiques à adopter en la matière. C'est dans un esprit d'enseignement et de partage

que ces agents se mobilisent pour amener le public, toutes générations confondues, à prendre conscience que quelques gestes simples peuvent contribuer à réduire notre impact sur l'environnement.

Ainsi, entre février et juin 2018, quinze classes de primaire et huit classes de maternelle ont été initiées aux enjeux du tri, soit environ 600 enfants.



Pour terminer, on notera que pour améliorer le recyclage du verre sur son territoire, le Gouvernement Princier, à travers la Direction de l'Aménagement Urbain, a mis en place, en juin 2018, un programme de récompense du geste du tri via le dispositif Cliiink : des conteneurs connectés qui permettent, pour chaque contenant déposé, de cumuler des points convertibles en promotions utilisables auprès des commerçants partenaires de l'opération.

Les ambassadeurs du tri proposent une approche globale de la gestion des déchets : avant d'évoquer la question du recyclage, l'enjeu consiste à définir des solutions pour réduire les déchets à la source. Les actions de sensibilisation et d'information auprès de la population se sont davantage orientées en 2018 autour de la « règle des 5 R ».

Les enjeux environnementaux de la production et du traitement des déchets sont aujourd'hui très importants. Si les industriels ont un rôle notable à jouer, notamment en matière d'éco-conception, la question des déchets est bien l'affaire de tous. Nous avons, chacun à notre échelle, une responsabilité et donc un pouvoir d'action. Pour se faire, il convient d'aborder le sujet des déchets dans une approche globale, celle des 5 R :

LA RÈGLE DES 5 "R", UNE APPROCHE GLOBALE ET CONCRÈTE POUR PRÉSERVER LA PLANÈTE.

REFUS

Le « Refus » : il s'agit de prendre l'habitude de refuser ce dont nous n'avons pas besoin. Par exemple, refuser les couverts en plastique lorsque nous avons au bureau des couverts réutilisables.

RÉDUCTION

La « Réduction » : cela consiste à réduire par exemple notre production d'emballage en privilégiant, lorsque cela est possible, les achats en vrac et/ou en évitant les produits sur-emballés.

RECYCLAGE

Le « recyclage » : même si les étapes précédentes ont été respectées, il se peut qu'il nous reste quelques déchets. L'enjeu est de veiller à bien trier ses déchets afin qu'ils soient mis dans la bonne poubelle pour être recyclés : jaune pour les emballages, verte pour le verre.

RETOUR À LA TERRE

Le « retour à la terre » : pour les déchets organiques (déchets alimentaires et déchets verts) il existe des solutions de compostage collectif ou individuel.

RÉUTILISATION

La « Réutilisation » : il s'agit de donner une seconde vie à un déchet initialement destiné à la poubelle. Par exemple, un pot de confiture vide pourra servir à contenir une sauce tomate fait maison.

L'année 2018 marque ainsi le passage à une économie circulaire renforcée en la matière, laquelle a déjà engendré quelques évolutions chiffrées :

- le volume de carton a progressé de 4% avec l'arrivée de la collecte en bord de voirie pour les commerces qui vient s'ajouter aux collectes qui étaient jusqu'ici réalisées auprès des grandes entreprises ;
- le volume de papier a globalement stagné ce qui peut s'expliquer par la réunion de deux phénomènes opposés : d'un côté les points de collecte ont progressé mais en parallèle, le volume de papiers produit tend à diminuer avec les dispositions prises notamment par les entreprises pour lutter contre le gaspillage (via la limitation des impressions par exemple) ;
- le verre a également progressé mais les marges de manœuvre restent encore significatives au regard de l'objectif ambitieux fixé par le Gouvernement : tendre vers le zéro verre à l'UVE ;
- les emballages ménagers recyclables ont quant à eux considérablement progressé et la tendance devrait se confirmer en 2019 avec la mise en place de la gratuité des bacs de tri. Le gisement sur ce type de déchets est encore important. Malgré cette progression, trop de plastiques se retrouvent encore dans le bac à ordures ménagères.



Flash info 2019

A partir du mois de mars 2019, trier ses déchets deviendra plus simple encore...

L'adoption du biflux simplifie les consignes de tri. Le bac jaune recevra les emballages et les journaux-papiers, le bac bleu sera supprimé. Le verre continuera à être

collecté en point d'apport volontaire.

Par ailleurs et toujours dans l'optique de faciliter le geste du tri, les bacs de collecte sélective seront rendus gratuits pour les usagers, les frais d'achat et de maintenance étant assumés par le Gouvernement Princier.

UIRUI

Unité de valorisation

Actualités et perspectives

La valorisation énergétique des déchets est sans conteste l'un des leviers majeurs de la transition énergétique.

Il s'agit, pour la SMA et pour ses parties prenantes, d'une nécessité et d'une évidence intégrées de longue date. L'unité monégasque de traitement, bien qu'ancienne, demeure un modèle du genre.

Ses spécificités sont nombreuses. Située en plein cœur du quartier de Fontvieille, son intégration architecturale a été effectuée avec soin : ses murs périphériques sont doublés d'une isolation phonique, laquelle limite au maximum les émissions sonores vers l'extérieur. La cheminée, qui constitue habituellement la partie la plus visible de ce type d'usine, est ici totalement intégrée au bâtiment. De plus, le panache blanc de vapeur d'eau a totalement été supprimé. Le bâtiment est antisismique et occupe une superficie au sol de seulement 1 500 m² qui justifie sa conception tout en hauteur.

L'usine de Traitement et de Valorisation des Déchets de Monaco traite et valorise les déchets provenant de la collecte publique de Monaco et pour partie ceux provenant de la CARF (Communauté d'Agglomération de la Riviera Française). Il est bien sûr à mettre en avant que les déchets collectés dans le cadre du tri sélectif sont dirigés dans les filières de recyclages adéquates et ne sont absolument pas traités à l'Usine de Valorisation des Déchets de Monaco.

Originalité dans le domaine, Monaco ne possédant pas pour l'heure de déchetterie sur son territoire, l'accès des usagers, particuliers et entreprises monégasques est permis au hall de déchargement de l'usine afin que ceux-ci puissent se débarrasser des déchets générés par leurs activités ; les règles d'accès et la nature des déchets acceptés et pris en charges sont encadrées et précisées dans le Cahier des Charges d'Exploitation.

Dans le cadre du Protocole de Kyoto, afin de limiter les émissions de CO₂, l'usine actuelle traite sur deux lignes environ 50 000 tonnes de déchets par an ; Un tiers environ de ces tonnages provenant de la CARF.

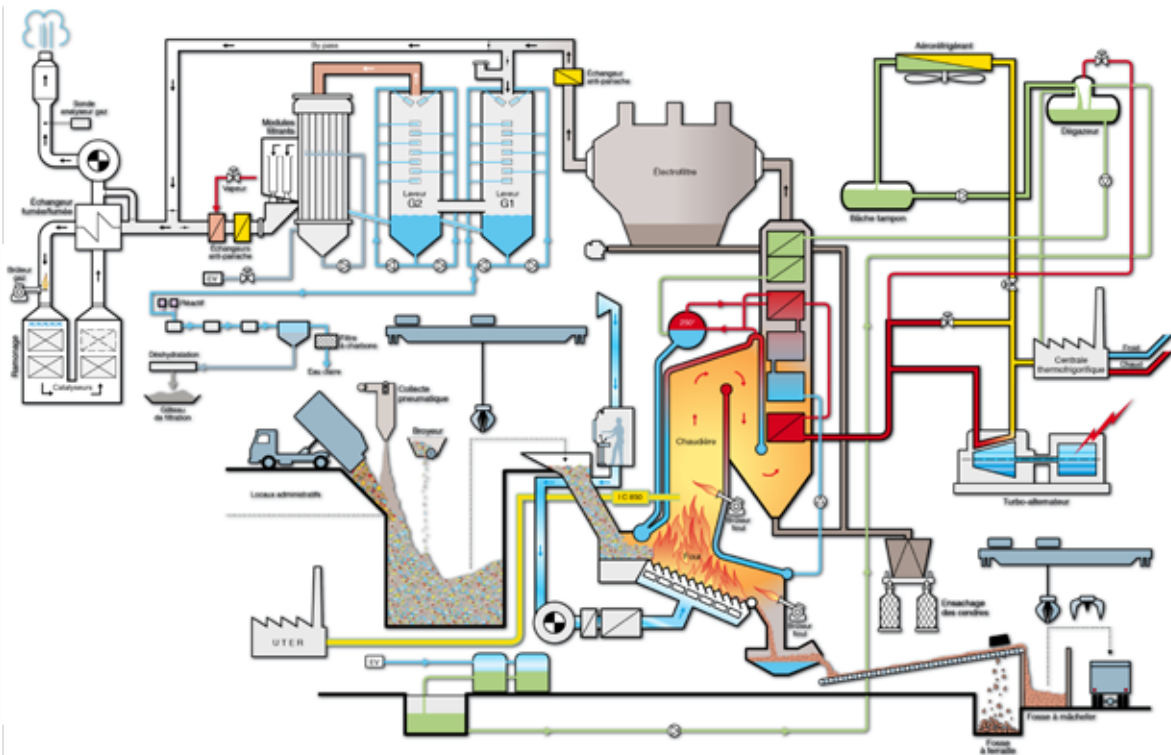


Écoquartier avant l'heure, le quartier de Fontvieille accueille en son sein plusieurs unités complémentaires :

- L'usine de Valorisation des Déchets (UIRUI)
- La Centrale Thermo frigorifique (SEAWERGIE)
- L'usine de Traitement des Eaux Résiduaires (UTER)
- La Collecte Pneumatique des Ordures Ménagères (CPOM)

La chaleur dégagée par la combustion des déchets est récupérée sous forme de vapeur, utilisée pour alimenter le réseau de chaleur et de froid avoisinant ; elle est également introduite dans un turboalternateur produisant de l'électricité pour ses propres besoins mais aussi injectée sur le réseau public, à hauteur de la consommation annuelle d'éclairage public.

En 2018, 11,7 GWh d'énergie électrique a été produite et 37,5 GWh d'énergie thermique ont été valorisés.



Caractéristiques techniques :



QUELQUES CHIFFRES

- 2 fours de 4,6 tonnes / heure,
- 2 chaudières de 13,5 tonnes / heure à 300°C, 28,5 bar,
- 1 turboalternateur à contre pression de 2,6 MW,
- 2 électrofiltres pour capter les poussières et les cendres volantes,
- 2 laveurs pour capter les métaux lourds et gaz acides,
- 1 traitement des eaux de lavage de gaz,
- 2 catalyseurs pour traiter les NOx, Dioxines et Furanes,

UIRUI Unité de valorisation

L'Usine de Valorisation des Déchets permet aussi l'élimination de 5 000 tonnes par an de boues produite par UTER la station d'épuration des eaux. C'est ainsi autant de camions émetteurs de CO₂ en moins qui ne sont pas sur les routes pour réaliser les transferts vers un autre site de traitement.

Géré par la DAU, le réseau de Collecte Pneumatique des déchets du quartier de Fontvieille permet de réduire le nombre de collectes mécanisées dans le quartier et ainsi limiter les nuisances sonores et olfactives.

Post traitement et valorisation énergétique des déchets au travers de nos fours-chaudières et traitement des fumées, les résidus dit ultimes de nos process sont eux valorisés en tant que matières minérales recyclables.

Le résidu principal généré par la combustion qu'est le mâchefer est transféré en Italie à proximité de Brescia et du Lac de Garde.

Quant aux deux autres résidus issus des traitement des fumées que sont les cendres volantes et les boues de lavage de gaz en plus faible quantité, ces deux résidus considérés comme dangereux pour l'environnement, sont également transférés en Italie à Brescia. Un traitement préalable de stabilisation est alors nécessaire avant de pouvoir valoriser ces résidus en matériaux de comblement.

Les métaux récupérés dans le hall de déchargement apportés par les entreprises et les usagers, et les métaux récupérés dans les mâchefers représentent environ 1 700 tonnes de déchets métalliques recyclés par an.

L'Usine de Valorisation des Déchets actuelle ayant déjà quelques quatre décennies, nos équipes, en parallèle de leurs activités quotidiennes, s'investissent dans les études relatives à la requalification prochaine de

notre Unité, explorant pour ce faire toutes les technologies qui permettront à la Principauté de disposer d'un outil ultra performant et répondant à ses engagements en matière de réduction des émissions nocives.

A ce titre, une veille permanente portant sur les dispositifs de captation et/ou de destruction des molécules de CO₂ est réalisée.

Par ailleurs, les émissions atmosphériques et les valeurs des polluants à suivre sont, conformément à la Réglementation Européenne, mesurées de manière permanente.

Présent en journée les jours ouvrés dans nos locaux à quelques mètres de la salle de commande, le Contrôleur d'État, agent de l'Autorité Concédante s'assure que les émissions atmosphériques sont bien en-deçà des Valeurs Limites d'Emissions (VLE) imposées par les Réglementations Européennes et du pays voisin.

“ De par sa vision à long terme, Monaco perpétue ainsi une tradition et une conscience du développement durable ... ”



UIRUI Unité de valorisation

Enfin, et en parfaite collaboration avec l'autorité concédante, un plan de maintenance a été conçu pour assurer une productivité et une efficacité continues de l'UIRUI jusqu'en 2025, le tout de manière parfaitement sécurisée. Les premières mesures de ce programme ont déjà été initiées, avec notamment l'amélioration du traitement des fumées et la mise en place d'équipements de haute performance, dont un dispositif complémentaire de traitement des oxydes d'azote, basé sur le procédé breveté, TERMINOX High Dust de CNIM.

De par sa vision à long terme, Monaco perpétue ainsi une tradition et une conscience du développement durable depuis plus d'un siècle. Connue et reconnue, c'est ainsi que l'Usine de Traitement et de Valorisation des Déchets de Monaco accueille plusieurs fois par an des visiteurs de délégations étrangères, intéressés par le savoir-faire et l'expérience de Monaco dans ces domaines.



Les chiffres 2018

Au titre de l'exercice écoulé, le bilan de l'activité est le suivant :

Les apports de déchets de la Principauté de Monaco et des collectivités françaises en contrat avec la société se sont élevés à 52 188 tonnes, hors boues de la station de traitement des eaux résiduaires.

Apports des déchets

Le tableau récapitulatif 2018 des tonnages de déchets apportés à l'usine s'analyse ainsi :

ORIGINES	Année 2018		Année 2017		Évolution %
	Quantité (tonnes)	Répartition %	Quantité (tonnes)	Répartition %	
Monaco	35 595	68,2	35 579	70,8	-
Apports Extérieurs	16 593	31,8	14 669	29,2	+ 13,1
TOTAL	52 188	100	50 248	100	+ 3,9
O.M. évacuées	-		73		- 100
Évacuations du hall (*)	1 049		937		+ 12
Total O.M. incinérées	51 139		49 239		+ 3,9
Boues UTER incinérées	5 353		4971		+ 7,7

(*) Ferrailles, batteries.

Les apports intérieurs se sont élevés à 35 595 tonnes. Ils sont stables par rapport à 2017 et représentent 68,2% du tonnage traité (hors boues).

Ont ainsi été incinérés 51 139 tonnes d'ordures ménagères et assimilés en 2018, soit une augmentation de 3,9% par rapport à l'an passé.

Cette année, les apports de déchets de la seule Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (CARF) pour 15 334 tonnes cumulés avec les 1 175 tonnes de DIB se sont élevés à 16 509 tonnes contre 14 453 tonnes en 2018, soit une augmentation de 14,2% par rapport à l'année précédente.

La quantité de boues en provenance de la station de traitement des eaux résiduaires, traitée par l'usine à hauteur de 5 353 tonnes, a augmenté de 7,7% par rapport à l'année précédente.

Cette quantité de boues représente 9,5% du tonnage total traité et valorisé.

UIRUI

Unité de valorisation

Evacuation des sous-produits

	Année 2018 Quantité (tonnes)	Année 2017 Quantité (tonnes)	Évolution %
Mâchefers	8 595	8 280	+ 3,8
Ferrailles séparées des mâchefers	735	762	- 3,5
Déchets métalliques non incinérés	1 046	933	+ 12,1

Energie produite et vendue

ÉLECTRICITÉ	MWh 2018	MWh 2017	Variations %	MWh cumulés depuis le 01/01/80
Mâchefers	11 684	11 280	+ 3,6	387 339
Ferrailles séparées des mâchefers	790	762	+ 3,7	127 343
Déchets métalliques non incinérés	3 446	2 978	+ 15,7	208 893

La vente d'électricité est en hausse de 15,7% par rapport à l'année précédente. Cette hausse est due à une disponibilité du GTA plus importante.

VAPEUR	Tonnages 2018	Tonnages 2017	Variations %
Vente	59 424	55 051	+ 7,9

La vente de vapeur a augmenté de 7,9% par rapport à l'an dernier.

Paramètres caractéristiques de fonctionnement

NOMBRE D'HEURES DE FONCTIONNEMENT DES FOURS	2018	2017	heures cumulés depuis le 01/01/80
Ligne de Traitement n° 1	7 740h	6 823h	163 664h
Ligne de Traitement n° 2	-	-	114 290h
Ligne de Traitement n° 3	5 546h	5 788h	168 072h
TOTAL	13 286h	12 611h	446 026h

La somme des temps de fonctionnement des lignes de traitement atteint 13 286 heures, soit 76,9% d'une marche théorique de 360 jours par an à raison de 24 heures par jour.

RATIO DE FONCTIONNEMENT (base 51 139 tonnes hors boues)	2018	2017	Variations %
Production électrique	228,47 kWh/t	229,10 kWh/t	-
Achat électrique	15,44 kWh/t	15,47 kWh/t	-
Vente énergie électrique	67,38 kWh/t	60,48 kWh/t	+ 11,4

La hausse de la production électrique est due à un fonctionnement quasi permanent du GTA, hormis durant l'arrêt technique du mois d'avril 2018.

L'article 17 de l'avenant n° 1 au cahier des charges stipule que « Le concessionnaire garantit au Concédant une production à la vente globale et annuelle de 50 kWh par tonne de déchets incinérés, étant précisé que ces tonnages comprennent les déchets

intérieurs et les déchets extérieurs, mais ne comprennent pas les boues provenant de l'U.T.E.R. ».

La quantité d'électricité vendue à la SMEG s'est élevée à 3 445 503 kWh, soit une vente équivalente d'électricité de 67,38 kWh par tonne de déchets incinérés.

Le minimum électrique garanti est donc satisfait.

RESSOURCES HUMAINES

Afin de maintenir l'excellence de la qualité de service, mais aussi d'accompagner la transformation des métiers tout en maintenant la motivation des équipes, la Direction des Ressources Humaines se doit plus que jamais de s'approprier la feuille de route de l'entreprise, pour définir et déployer au mieux sa propre stratégie.

Dans cette perspective, les Ressources Humaines veillent au quotidien à accompagner, fédérer et développer les compétences des équipes autour des projets de l'entreprise, mais aussi et plus globalement à développer le sentiment d'appartenance au groupe, dans une dynamique de performance à la fois individuelle et collective.



EFFECTIF

Les enjeux liés à la mise en place de la nouvelle concession de collecte, ainsi que la prorogation de l'exploitation de l'unité de valorisation jusqu'en 2025 ont nécessité le renfort des équipes afin de répondre aux nouvelles orientations. L'effectif de la SMA a ainsi été renforcé, passant de 237 à 248 salariés à fin 2018.

A graphic showing a network of people icons connected by lines, with a large letter 'A' in a circle.
A

FORMATION

La formation reste un levier majeur de développement des compétences des salariés pour leur permettre de réaliser leurs missions de façon optimale. Le plan de formation garantit ainsi la cohérence entre la stratégie de l'entreprise et les compétences individuelles des salariés.

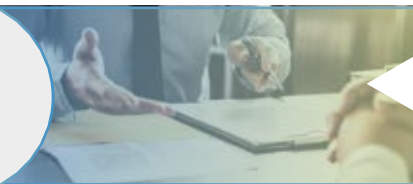
Cette année, ce plan a porté sur les trois domaines prioritaires de la SMA, à savoir :

- La sécurité, avec plus de 800 heures de formation, afin de prévenir, sensibiliser et réduire les accidents de travail tout en renforçant la culture sécurité de chacun.
- Le management, notamment axé sur les managers de proximité pour leur permettre d'améliorer l'accompagnement de leurs équipes et de s'adapter aux orientations futures de l'entreprise.
- Les métiers, afin d'assurer l'adéquation entre les compétences requises pour un poste et les compétences personnelles.

À ce jour, sur les 320 formations prévues, 291 ont été réalisées et concernent 184 salariés.



C



PERSONNEL INTÉRIMAIRE

Le recours au personnel intérimaire est légèrement en baisse en raison des recrutements de l'année.

D



BAROMÈTRE SOCIAL

Le baromètre social est un outil de mesure et de suivi de notre climat social et de notre politique RH.

Les résultats 2018 ont confirmé l'étude réalisée en 2011 quant à la satisfaction des salariés sur leurs conditions de travail et sur leur sentiment d'appartenance à la société.

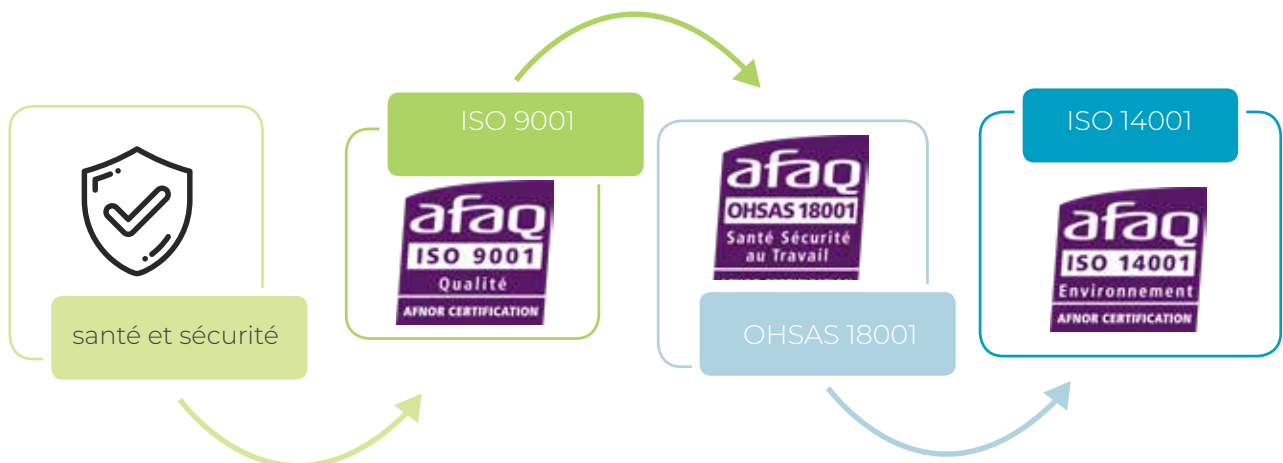
87% du personnel se sent fier de travailler à la S.M.A.

Cette dynamique doit évidemment être maintenue, raison pour laquelle la S.M.A. entend réitérer le procédé, riche d'enseignements quels qu'en soient les résultats.

QUALITE SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

La Société Monégasque d'Assainissement place les enjeux liés à la qualité, la sécurité et l'environnement au centre de toutes ses réflexions. L'application de cette politique se traduit par un système de management intégré, au titre duquel notre société a obtenu, début 2018, le renouvellement des certifications ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001.

Sous le pilotage de notre responsable QSE, la S.M.A., grâce au suivi de ses indicateurs, trace et optimise ses processus dans un objectif d'amélioration continue.



A ce titre, santé et sécurité de notre personnel sont pour nous une priorité fondamentale.

Les risques générés par nos activités sont nombreux, qu'ils soient liés aux déplacements sur la voie publique, aux gestes répétitifs des métiers, à la manutention ou encore à l'utilisation d'engins et appareils potentiellement dangereux, facteurs accidentogènes auxquels s'ajoutent d'autres contraintes : travail de nuit, odeurs nauséabondes, intempéries...

Parfaitement consciente des enjeux et des obligations qui sont les siennes en la matière, la S.M.A. multiplie les démarches visant à diminuer le risque d'accidents et de maladies professionnelles : mesures de sensibilisation aux bonnes pratiques métiers, formations relatives à l'éco-conduite, aux travaux en hauteur, déploiement des VPS, présence renforcée des managers sur le terrain, acquisition de nouveaux éléments d'équipements destinés à faciliter le travail des agents.

Au titre de l'exercice 2018, la société comptabilise 8 accidents avec arrêt.

Evolution des accidents depuis 2008

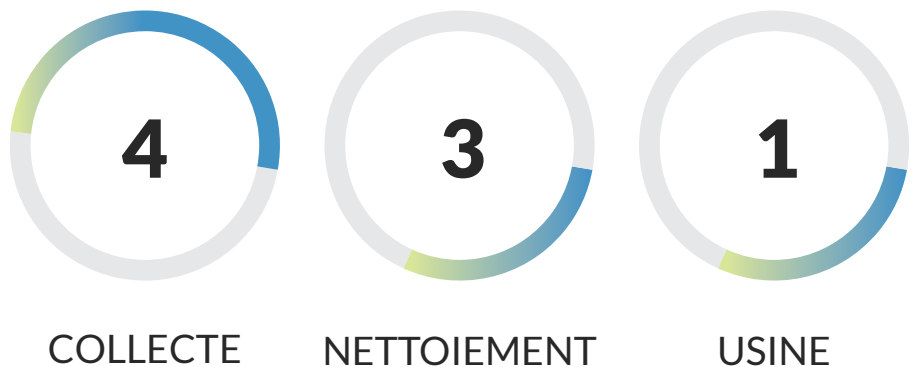
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
ATA	15	16	12	7	9	1	6	10	11	7	8
ATS	1	9	6	6	8	6	10	2	2	6	4
ATI	3	3	5	6	11	8	3	1	1	1	2
TOTAL	19	28	23	19	28	15	19	13	14	14	14

Le taux de fréquence est donc en légère augmentation par rapport à 2017 et passe de 20,01 à 22,31.

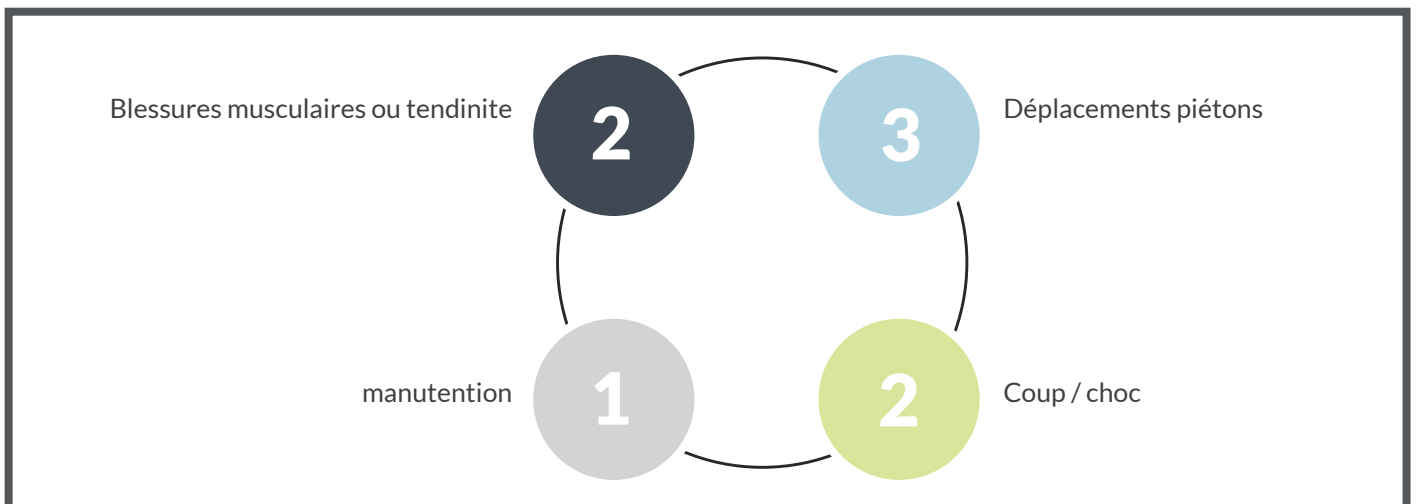
Depuis ces dix dernières années, c'est la pénibilité des métiers de la SMA qui ressort de l'analyse des accidents qui sont, en majorité liés aux gestes répétitifs de nos activités.

Fidèle à leurs métiers manuels depuis de nombreuses années pour certains, notre personnel souffre de multiples troubles de type musculo-squelettiques (lombalgie, tendinite,...). C'est pour cette raison que la priorité absolue de la Direction Générale est de préserver l'intégrité physique de ses salariés. De nombreuses actions sont dès lors menées pour permettre aux résultats de la SMA de figurer dans le haut du classement des activités similaires (source Assurance Maladie : Taux de Fréquence : 42.1 en 2016 vs SMA 22.31)

Répartition des accidents avec arrêt par activité



ATA 2018 par causes



QUALITÉ SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT



Parmi les actions majeures menées au cours de l'exercice écoulé, la S.M.A. a étendu son programme d'éveil musculaire, initié auprès des équipes de collecte en 2017, à l'ensemble du service nettoyage en fin d'année. Des formations gestes et postures sont dispensées chaque année depuis maintenant plus de cinq ans. La recherche permanente d'équipements et d'outils visant à limiter et réduire les gestes répétitifs et faciliter les manutentions (mécanisation de certaines tâches, moyens de levage...) figure également au cœur de nos préoccupations.

Enfin, la S.M.A. encourage en permanence son personnel à faire remonter les situations dangereuses, les presque accidents, à l'aide de dispositifs de signalements qui alimentent les plans d'actions (fiches de signalement, causerie sécurité, présence sur le terrain d'un animateur QSE).







REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer à nos Actionnaires ainsi qu'au Gouvernement Princier toute notre gratitude pour la confiance qu'ils ont, comme les années précédentes, bien voulu accorder à notre société.

Nos collaborateurs ont par ailleurs poursuivi leurs efforts afin de répondre au mieux aux attentes de notre Autorité Concédante et à celles des résidents de la Principauté ; nous les en remercions très sincèrement.

Le Conseil d'Administration,



SOCIÉTÉ MONÉGASQUE
D'ASSAINISSEMENT

12 Avenue de Fontvieille
Téléphone: +377 92 05 75 16
Fax: +377 92 05 92 56
E-mail: sma@sma.mc